

<h2 style="color: #D9A025;">CAPa jardiner Paysagiste</h2> <p>(Niveau 3)</p>	
Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> - Demandeur d'emploi de plus de 16 ans - Salarié en CPF, Contrat de professionnalisation - Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins de compensation.
Prérequis, modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation cohérente avec les objectifs de la formation - Avoir un état de santé physique et psychologique permettant d'utiliser des machines dangereuses - Être mobile - Projet professionnel validé auprès d'un prescripteur (pôle emploi, CAP emploi, ...) - Pour vous inscrire veuillez nous contacter au 03.84.49.20.15 (1 session d'examen par an)
Présentation générale (problématique, intérêt)	Le titulaire du CAPA Jardinier paysagiste est un professionnel qualifié qui, sous l'autorité d'un responsable, exerce son métier dans les secteurs d'activités des jardins et espaces verts.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un diplôme de niveau 3 - Travailler au sein d'entreprises, de communes ou d'organismes d'Espaces Verts
Contenu de la formation	Mathématiques ; expression et communication ; Hygiène et EPS ; technique et pratique professionnelles, botanique (entretien et aménagement paysager) ; vie socio-professionnelle ; entretien bord de rivière
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Alternance de périodes en centre et en entreprise - Alternance de séquences en salle et sur le terrain - Visite liée à la filière - Travaux pratiques réguliers liés à l'entretien et la création d'espaces verts
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Au terme de la formation, l'agent qualifié en jardinier paysagiste doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un jardin ou espace vert : planter, engazonner, construire, installer. - Réaliser les travaux d'entretien : tonte, taille, traitements, désherbage, nettoyage - Conduire et assurer l'entretien courant du matériel - Respecter les règles d'hygiène et de sécurité - Rendre compte de ses activités
Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)	Le CAP agricole spécialité « Jardinier paysagiste » est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC) spécifiques à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les UC peuvent être obtenus indépendamment et sont valables pendant une durée de cinq ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> - 800h en centre - 400h en entreprise

13, rue de La Vaivre - 70320 AILLEVILLERS et LYAUMONT - 03.84.49.20.15 / mfr.aillevillers@mfr.asso.fr - N° déclaration d'activité : 43700023870

Dates	Du 3 octobre 2023 au 14 juin 2024
Lieu(x)	Maison Familiale d'Aillevillers
Coût par participant	10400 € (EPI, formation SST)
Responsable de l'action, Contact	GALMICHE Sophie sophie.galmiche@mfr.asso.fr 03.84.49.20.15
Formateurs, animateurs et intervenants	Equipe pédagogique de la Maison Familiale rurale et autres intervenants extérieurs (Maîtres de stage et administrateurs...)
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Emargement demi-journée par les stagiaires et les intervenants - Emargement de présence en stage
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de situations professionnelles - Entretien d'explicitation
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à une offre d'emploi et intégrer une entreprise, une commune. Créer une entreprise. Dans le domaine du paysage - Intégrer une formation supérieure (niveau 4) dans le domaine du paysagisme. - Pas d'équivalence ni de passerelle